

<http://gec.venissieux.org/concertation-sur-la-ZFE>



concertation sur la ZFE

- La lettre -



Publication date: jeudi 16 décembre 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Pour réduire la mortalité liée à la pollution de l'air, il faut agir dans une politique globale de santé publique.

La dernière étude de Santé Publique France sur l'impact sanitaire de la pollution de l'air précise cet enjeu de santé publique en le situant dans la mortalité globale. La mortalité liée aux pollutions de l'air représente 7% de la mortalité en France. C'est significatif, mais loin des enjeux des cancers (29%) et maladies cardio-vasculaires (25%). La pollution de l'air se situe au même niveau que les morts violentes et suicides. Les inégalités sociales d'espérance de vie sont beaucoup plus fortes (13 ans entre les 5% les plus riches et les 5% les plus pauvres) que celles liées à la qualité de l'air.

Il reste que beaucoup d'habitants de l'agglomération, notamment proche des axes routiers, font face à des niveaux de pollutions dépassant les seuils de l'OMS. Ce qui justifie des politiques publiques visant à respecter partout les seuils de l'OMS.

Si les mobilités sont une des sources de pollution de l'air, le pic de pollution en mars 2020 à Lyon, en plein confinement pendant une quasi-disparition du trafic automobile, indique qu'il existe d'autres sources de pollutions. Mais les études confirment que le trafic automobile est responsable de 63% des émissions d'oxydes d'azote et de 30% des émissions de poussières. C'est donc un axe important des politiques publiques visant la qualité de l'air.

La ZFE est utile si elle incite au développement des alternatives sans devenir un outil punitif socialement inégal. Le choix de la Métropole de faire plus que la loi et d'interdire les Crit'Air 2 peut avoir un impact injuste. Des véhicules lourds, chers et polluants comme les SUV hybrides pourraient être autorisés alors que le retraité ouvrier qui fait durer un vieux véhicule diesel roulant peu se verrait interdit de circuler. Cela interroge la définition des niveaux « Crit'Air » ainsi que les mesures d'accompagnement de la ZFE, pour tenir compte des usages mais aussi des critères sociaux.

Le cœur de la réponse est dans le développement des transports en commun sous toutes leurs formes (RER, métro, trams, bus, transport à la demande). La ZFE a besoin d'un nouveau plan de mobilité associé à de nouveaux financements. Ce qui frappe dans l'actuel PDU est l'absence d'ambition pour un report de la voiture vers les transports en commun. La métropole du Grand Lyon reste sous-dotée en infrastructure. Nous avons deux fois moins de stations et de kilomètres de métro que Barcelone, de taille comparable !

Le financement est un défi. La nouvelle majorité a engagé un doublement des investissements du SYTRAL passant de 1 à 2 milliards sur le mandat. Mais cela permet simplement de réaliser les projets d'infrastructures déjà prévus. La concertation en cours sur les futures lignes de métro illustre qu'il manque encore des lignes fortes sans compter l'enjeu décisif d'un véritable RER métropolitain capable d'offrir une alternative aux 150 000 véhicules quotidiens entrant dans l'agglomération de l'extérieur. Bref, il faut gagner une intervention financière massive de l'État et déplaçonner la contribution des entreprises pour les faire contribuer plus fortement à un service décisif pour la qualité de vie au travail de leurs salariés.

Les transports en commun doivent gagner en qualité de service (fréquence, confort, amplitude horaire, tranquillité...) pour attirer plus d'usagers de la route. Une fois établie la pertinence des transports en commun du point de vue des conditions de parcours, il reste l'enjeu tarifaire. La plupart des usagers ne peuvent se passer totalement de voiture et donc l'abonnement est toujours vu comme une dépense supplémentaire. C'est pourquoi il faut simplifier l'accès à l'ensemble des offres, aller vers une billetterie unique TCL-SNCF facilitant l'intermodalité dans une démarche globale allant vers la gratuité. La nouvelle majorité métropolitaine a fait un premier pas significatif avec la gratuité pour les

concertation sur la ZFE

revenus les plus faibles et un abonnement à dix euros, l'ensemble concernant 100 000 habitants. Mais il faut annoncer clairement de nouvelles mesures (enfants notamment) et trouver un modèle économique qui augmente le financement par les entreprises, le financement public, afin de réduire fortement le financement par les usagers. Le succès de l'abonnement à 10€ est révélateur. Le généraliser rapidement pour au moins 50% des usagers serait un atout pour réussir la ZFE.

Nous vous invitons à donner votre avis et à participer à la concertation sur la ZFE ouverte jusqu'au 5 février 2022
<https://jeparticipe.grandlyon.com/consultation/une-zfe-ecologiquement-efficace-et-socialement-juste/presentation/aa>